

Modalités et conditions générales complètes :

1. Cette offre promotionnelle s'adresse exclusivement aux personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en Belgique et aux Pays-Bas (pour le cadeau de catégorie 1, le gagnant ou son invité doit être âgé de 21 ans ou plus pour pouvoir effectuer l'enregistrement à l'hôtel), à l'exception des employés de l'organisateur, des agents, des distributeurs ou des sociétés affiliées à l'organisateur ou des membres de la famille immédiate (définis comme les parents, les enfants, les frères et les sœurs, le conjoint et les partenaires de vie et toute autre personne résidant avec lui), et toute personne professionnellement liée à l'offre promotionnelle.
2. Un achat est nécessaire. **Veillez conserver un ticket de caisse détaillé indiquant l'heure et la date de l'achat antérieur à la participation, mais pendant la période promotionnelle applicable. Celui-ci pourra vous être demandé pour la validation de votre participation afin de recevoir votre cadeau.** Accès à Internet, smartphone avec appareil photo, compte Poptopia et adresse e-mail valide requis.
3. Veuillez noter que nous vous encourageons à participer et à profiter des avantages de l'offre, mais nous soutenons une consommation responsable de nos produits. N'ACHETEZ PAS plus de produits que vous ne pouvez raisonnablement consommer et ne consommez pas dans l'unique but de participer à cette offre.
4. **Période promotionnelle :** Participez à cette offre entre le 1er octobre 2024 à 00 h 01 et le 5 décembre 2024 à 23 h 59 inclus.
5. **Pour jouer :** les participants doivent :
 - a. Acheter une boîte de Pringles ;
 - b. À l'aide d'un smartphone, aller sur pringles.com/BNL (ou Pringles.com et accéder à l'expérience Big Night In ;
 - c. Puis créer un compte ou se connecter à un compte Poptopia ;
 - d. Cliquer sur « jouer » ; et
 - e. Réussir le défi le plus rapidement possible.
6. **Autres conditions de participation :**
 - a. Il est possible que les smartphones avec un système d'exploitation antérieur à iOS 14 ou à Android 9 ainsi que les modèles d'iPhone antérieurs à l'iPhone 8 ne permettent pas une exécution optimale du jeu, ce qui est susceptible d'avoir un impact sur le temps réalisé par le participant pour relever le défi.
 - b. Le défi ne peut être lancé qu'à l'aide de la version 17.1 ou ultérieure de la version mobile de Safari, de la version 23 ou ultérieure de Samsung Internet, ou de la version 119 ou de la version ultérieure de Google Chrome. Toutes les applications doivent être activées avec JavaScript pour lancer le défi.
7. Chaque participation doit être accompagnée d'un nouveau ticket de caisse prouvant l'achat durant la période promotionnelle et indiquant une date et une heure antérieures à celles de la participation.

8. Une seule participation est autorisée par adresse postale et par jour pendant chaque période promotionnelle et un cadeau maximum par catégorie de cadeau autorisé par adresse postale pendant toute la période promotionnelle.
9. Les gagnants doivent conserver le ticket de caisse indiquant l'heure et la date de l'achat effectué pendant la période promotionnelle et antérieur à l'heure et la date de participation. Ils pourront être demandés à tout moment pour validation et pour recevoir le cadeau. Si un participant ne peut pas fournir la preuve d'achat pour toutes les participations soumises à la demande de l'organisateur, ce participant ne sera plus autorisé à participer à l'offre promotionnelle et toutes ses participations ultérieures seront annulées.
10. **Cadeaux :** Au cours de la période promotionnelle, 199 cadeaux au total seront mis en jeu.
 - a. Cadeau de catégorie 1 : Un (1) gagnant remportera un (1) séjour à New York pour le gagnant et un invité d'une valeur approximative de 3 497,00 € (valeur exacte déterminée au moment de l'acceptation du cadeau). Le séjour comprend :
 - i. 4 nuits d'hébergement dans un hôtel 4* à New York aux États-Unis ;
 - ii. Un vol aller-retour en classe économie depuis l'aéroport international du gagnant le plus proche de l'aéroport international [JFK / Newark] ;
 - iii. Transferts aller-retour de l'hôtel à l'aéroport ;
 - iv. 1 x expérience Cluedo
 - b. Lots de catégorie 2 : 198 gagnants, trois (3) par jour, gagneront chacun un (1) jeu de société Cluedo d'une valeur de 29,00 € chacun (« cadeaux du jour »).

11. **Autres conditions concernant les lots de catégorie 1 :**

- a. La remise des cadeaux de catégorie 1 sera gérée par Cloud 9 (« agence chargée de la remise des cadeaux »).
- b. Chaque cadeau est valable pour le gagnant et l'invité de son choix.
- c. L'expérience Cluedo est soumise aux dates d'ouverture de l'offre qui seront communiquées lors de la notification aux gagnants. Comme alternative, l'organisateur peut, à sa seule discrétion, proposer une autre expérience.
- d. Le gagnant ou son invité doit être âgé d'au moins 21 ans pour pouvoir effectuer l'enregistrement à l'hôtel.
- e. Les vols aller-retour seront proposés à partir des principaux aéroports internationaux les plus proches des gagnants dans leur pays de résidence. Le choix des principaux vols au départ d'un aéroport international sera soumis à la discrétion de l'organisateur et de son agence chargée de la remise des cadeaux.
- f. Si l'invité est mineur, il devra être accompagné d'un adulte responsable et d'une lettre d'autorisation de voyage dûment signée par son tuteur légal.
- g. Le séjour doit être effectué avant le 30 novembre 2025, à l'exception de la période du 22 décembre 2024 au 1er janvier 2025 et du 1er juillet 2025 au 31 août 2025, sous réserve de disponibilité. Les préférences en termes de dates de séjour doivent être communiquées au moins 6 semaines à l'avance.
- h. Les frais de déplacement, y compris les frais liés aux transports en commun, au carburant ou au stationnement, vers et depuis le domicile et l'aéroport de départ, ne

font pas partie du cadeau et relèvent de la responsabilité du gagnant et de son/ses compagnon(s) de voyage. Pour éviter toute ambiguïté, le cadeau n'inclut pas les repas, les boissons, les souvenirs, les pourboires, les frais de parking ou tous autres frais de nature personnelle qui ne sont pas explicitement définis dans les présentes conditions générales et ni l'organisateur, ni le fournisseur de toute partie du cadeau ne seront responsables de ces frais. Les transports aller-retour entre le domicile du gagnant et l'aéroport international le plus proche ne sont pas inclus.

- i. Des conditions générales liées à l'expérience Cluedo peuvent s'appliquer et seront communiquées lors de la participation.
- j. Les gagnants et leurs invités doivent respecter toutes les conditions générales applicables qui font partie de leur cadeau dont ils seront informés lors des notifications aux gagnants. Pendant l'expérience/sur le lieu de l'événement, ils ne doivent pas : être en état d'ébriété, ivres ou sous l'emprise de la drogue, être mineurs, avoir un comportement violent ou menaçant, proférer des injures raciales ou inciter à la haine raciale, chanter des chants de supporters, dire des grossièretés, faire des gestes obscènes, jeter des objets, se comporter de manière antisociale, avoir des pointeurs laser sur eux, venir avec des animaux (sauf chiens d'aveugle), amener des armes ou des substances illégales, apporter des bougies, grimper sur toute structure, faire trop de bruit, essayer de vendre tout article, endommager les lieux ou fumer. En cas de non-respect de ces conditions générales, le gagnant et/ou son invité pourront se voir refuser l'entrée à l'événement/au lieu de l'événement, ou être obligés de quitter les lieux.
- k. Toutes les taxes sur le vol, les excédents et un bagage enregistré par personne seront inclus.
- l. L'organisation du cadeau sera gérée par e-mail entre l'agence de l'organisateur chargée de la remise des cadeaux et le gagnant. L'agence chargée de la remise des cadeaux fera tous les efforts possibles pour communiquer au gagnant les détails de son cadeau dans les meilleurs délais. L'organisateur et l'agence chargée de la remise des cadeaux auront un pouvoir discrétionnaire sur tous les éléments et les aspects de l'organisation du cadeau. Les détails du cadeau ne pourront être ni modifiés ni changés par le gagnant une fois qu'ils auront été confirmés.
- m. Il sera de la responsabilité du gagnant et de son invité de souscrire toutes les assurances nécessaires (y compris, mais sans s'y limiter, une assurance santé et une assurance voyage, une assurance contre le vol, la perte et les dommages matériels) qui pourraient être requises ou qu'il est conseillé de souscrire.
- n. Une fois que les billets ont été émis, ils ne sont valides que pour les vols, les dates et les horaires spécifiés. Il n'y a aucune alternative disponible. Les changements de nom pour les vols déjà confirmés ne sont pas autorisés.
- o. Le gagnant et son invité doivent respecter les conditions de transport publiées par la compagnie aérienne et se soumettre à celles-ci.
- p. Le gagnant ne pourra prétendre à aucune compensation et ne pourra déposer aucune réclamation légitime à l'encontre des organisateurs, du sous-traitant ou de l'organisateur si le séjour ou tout autre événement compris dans le cadeau était retardé, différé, reprogrammé ou annulé.
- q. Les passes d'accès et les surclassements ne sont pas autorisés. Les vols ne peuvent pas être combinés à un programme de fidélité ou toute autre réduction, bon(s) de réduction ou bon(s) d'achat, promotion(s) ou offre(s) spéciale(s). Les vols ne peuvent pas donner droit à des points de fidélité dans le cadre d'un programme de fidélisation.

- r. Les places dans l'avion sont soumises à disponibilité.
- s. Le gagnant et son invité devront être en possession d'un passeport ayant une validité d'au moins 6 mois à partir de la date du voyage ; le gagnant et son invité sont chargés d'obtenir les visas ou l'assurance voyage nécessaires. Aucun autre billet, aucune compensation et aucun autre cadeau ne seront remis au gagnant dans l'éventualité où celui-ci et son invité ne seraient pas en mesure de voyager en raison d'un problème de visa ou d'autres circonstances personnelles.
- t. Le gagnant et son invité doivent voyager ensemble pendant toute la durée du voyage, aux mêmes dates et aux mêmes horaires, faire le même séjour et partager la même chambre dans les hôtels fournis. Le gagnant renonce à l'intégralité du cadeau s'il ne se présente pas à la réservation prévue, et l'organisateur et tous les fournisseurs du cadeau n'auront aucune autre obligation à l'égard du gagnant.
- u. Le gagnant est responsable de son comportement et du comportement de son invité dans le cadre de l'utilisation du cadeau. L'organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'exclure le gagnant et/ou son invité de participer à tout aspect du cadeau si l'une des parties ne respecte pas les instructions de l'organisateur ou de toute entreprise associée au cadeau ou si le gagnant et/ou son invité agissent d'une manière dangereuse qui pourrait leur porter atteinte ou porter atteinte à autrui, ou selon l'avis de l'organisateur, font preuve d'un comportement antisocial de quelque manière que ce soit, ou qui cause un trouble ou une nuisance à autrui. Tout manquement à ces conditions générales peut occasionner un retrait du cadeau.
- v. L'hébergement est valable pour deux (2) personnes partageant une chambre double ou twin pour 4 nuits. L'hébergement sera sélectionné par l'organisateur à sa seule discrétion. Le petit déjeuner n'est pas inclus dans le cadeau.
- w. Le gagnant du cadeau sera seul responsable des frais additionnels occasionnés à l'hôtel pendant le séjour, y compris, mais sans s'y limiter, les repas, les boissons, les nuits et services supplémentaires et les taxes qui leur sont associées.
- x. Une carte bancaire valide sera requise lors de l'enregistrement à l'hôtel et sera utilisée pour garantir les faux frais, comme les appels téléphoniques ou le room service.
- y. L'organisateur prendra en charge le coût d'une chambre standard et les taxes associées.
- z. Les gagnants des cadeaux doivent se conformer aux recommandations gouvernementales et aux règles et restrictions liées au COVID-19 au moment du voyage. L'organisation et les frais additionnels occasionnés pour les éventuels tests COVID-19, l'hébergement de quarantaine ou toute autre condition requise seront à la charge du gagnant et de son invité.
- aa. Le cadeau sera annulé si :
 - i. Le gagnant n'a pas réuni tous les documents nécessaires à son voyage à la date spécifiée par l'organisateur ;
 - ii. Le gagnant rencontre des problèmes d'immigration qui l'empêchent d'entrer, de quitter ou de voyager pendant la période pré-réservée ; ou
 - iii. Le gagnant a des problèmes de santé, juridiques ou d'une autre nature qui l'empêchent d'accepter le cadeau et de participer.
- bb. Il relève de la responsabilité du gagnant de fournir des informations personnelles correctes au moment de sa participation et/ou de confirmer l'acceptation du cadeau pour que le cadeau soit livré.

- L'organisateur ne peut être tenu responsable si le gagnant ne fournit pas ses informations exactes, ce qui affecterait l'acceptation ou la livraison du cadeau.
- cc. Le gagnant et son invité sont tenus de consulter les conseils de voyage publiés par le gouvernement afin de déterminer s'ils souhaitent prendre le risque de voyager vers la destination en question. L'organisateur n'est pas responsable de toute perte ou de tout dommage subi par le gagnant ou par son invité lorsque ceux-ci ne suivent pas les conseils de voyage publiés par le gouvernement. Le gagnant et son invité sont tenus de respecter et recueillir toutes les informations concernant les vaccins recommandés, d'obtenir le(s) vaccin(s) et de se conformer aux réglementations sanitaires requises par le pays de destination du cadeau.
 - dd. Tous les éléments du cadeau doivent être considérés comme des parties du même voyage.
 - ee. Le gagnant doit informer préalablement l'organisateur de ses besoins en matière de fauteuil roulant ou de tout autre besoin spécifique en matière d'accès.

12. Sélection des gagnants :

- a. **Sélection des gagnants des cadeaux de catégorie 1** : Le participant qui réussit à relever le défi le plus rapidement pendant la période promotionnelle sera désigné gagnant provisoire de catégorie 1 de la période promotionnelle (« gagnant provisoire de catégorie 1 »).
 - b. **Sélection des gagnants des cadeaux de catégorie 2** : Les trois participants qui réussiront à relever le défi le plus rapidement chaque jour pendant la période promotionnelle (198 gagnants au total) seront désignés comme les gagnants provisoires quotidiens et remporteront un cadeau de catégorie 2 (« gagnants provisoires quotidiens »).
13. En cas d'égalité entre deux participants ou plusieurs participants potentiellement gagnants, compte tenu de l'égalité des temps de réalisation, pour le cadeau de catégorie 1, à tout moment de la période promotionnelle pour les cadeaux quotidiens, ces participants seront contactés et invités à répondre à la question suivante : Si tu étais un personnage Cluedo, lequel serait-il et pourquoi ?
14. Les participations reçues sur la base de la clause 13 ci-dessus seront jugées par un tiers indépendant sur :
- a. L'originalité (note sur 10) ;
 - b. La créativité (note sur 10) ; et
 - c. L'humour (note sur 10).
15. **Notification des gagnants** : Chaque gagnant provisoire de catégorie 1 et gagnant provisoire quotidien (déterminé en réalisant le défi le plus rapidement chaque jour ou pendant la période promotionnelle, ou en répondant à la question mentionnée à la clause 13) sera contacté par e-mail à l'adresse e-mail enregistrée sur leur compte Poptopia dans un délai de 28 jours à partir de la fin du défi sur le site web de Pringles ou en répondant à la question mentionnée à la clause 13, et il pourra être invité à fournir une preuve d'identité et d'éligibilité. Si un gagnant provisoire de catégorie 1 ou un gagnant provisoire du jour ne répond pas au message initial dans un délai de 14 jours ou est disqualifié pour non-respect des présentes conditions générales, l'organisateur se réserve le droit d'attribuer le cadeau au participant suivant le plus rapide durant la période promotionnelle ou à partir du jour correspondant.

16. Après la fin de la période promotionnelle, dans l'éventualité où des cadeaux seraient rejetés, non livrés, non réclamés ou retournés à l'expéditeur au cours de la période promotionnelle, ou si un gagnant provisoire de catégorie 1 ou un gagnant quotidien (collectivement, « gagnant provisoire ») est disqualifié pour non-respect des présentes conditions générales, l'organisateur se réserve le droit de les attribuer au(x) participant(s) suivant(s) qui auront réussi à relever le défi pendant la période promotionnelle pour le cadeau de catégorie 1, ou le jour où le cadeau a été attribué à l'origine. Cette procédure dépendant entièrement des cadeaux remportés au cours de l'offre promotionnelle, le nombre de cadeaux attribués par ce biais ne peut être anticipé. Tous les gagnants sélectionnés par cette méthode seront informés par e-mail de leur gain dans les 28 jours ouvrés suivant la fin de la période promotionnelle.
17. **Acceptation et livraison des cadeaux :** Il pourra être demandé aux gagnants provisoires de fournir une preuve d'identité ou d'éligibilité. Après avoir fourni la preuve de son identité et de son éligibilité, celui-ci recevra un e-mail de confirmation de sa victoire ainsi que d'autres informations sur le cadeau. Veuillez compter jusqu'à 10 jours pour recevoir la notification de l'attribution des cadeaux à l'adresse e-mail communiquée lors de la création du compte Poptopia.
18. Dans le cas peu probable où un e-mail contenant des informations complémentaires sur le cadeau ne serait pas livré dans les 10 jours suivant la notification du gagnant, les gagnants disposeront d'un délai de 28 jours supplémentaires pour informer l'organisateur en se rendant sur la page Nous Contacter du site Web Pringles.com. À défaut, l'organisateur se réserve le droit de ne pas réattribuer le cadeau ou d'en limiter la valeur, à sa seule discrétion.
19. **Modération :** L'organisateur refusera les participations sur la base de la clause 13 qui, selon son avis raisonnable :
- a. seraient, de par leur contenu, de nature injurieuse ou pourraient nuire au nom, à la réputation ou à l'image de marque de l'organisateur ;
 - b. contiendraient de fausses déclarations, des propos à caractère diffamatoire ou insultant, notamment, mais sans s'y limiter, à l'égard de l'organisateur (et de ses partenaires) ; ou enfin qui seraient de nature à promouvoir toute idéologie politique.
20. **Belgique uniquement :** POLITIQUE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVEE :
Les données personnelles collectées sont nécessaires à l'organisation de l'offre promotionnelle et à l'attribution des lots aux gagnants. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et au Règlement 2016/679 (depuis le 25 mai 2018) et sous réserve des conditions prévues par ladite réglementation pour l'exercice de ces droits, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations le concernant.
Il pourra exercer ses droits, ou s'opposer au traitement de ses données personnelles par e-mail.
21. **Dépôt et consultation des présentes conditions générales pour les personnes résidant en Belgique :** Les présentes conditions générales ont été déposées auprès de Enactis Gerechtsdeurwaarders Oost-Vlaanderen, Margaretha Van Parmastraat 15, 9700

Oldenaarde. Tous les participants peuvent consulter l'intégralité de ces conditions générales sur le site [Pringles.com](https://www.pringles.com).

22. L'organisateur informera les participants de tout changement par le biais de ce site web.
23. Il relève de la responsabilité du gagnant de fournir des coordonnées exactes dans son compte Poptopia afin de recevoir son cadeau. L'organisateur ne pourra pas être tenu responsable de la non-livraison du cadeau si le gagnant a fourni des coordonnées erronées. L'adresse e-mail ou l'adresse postale d'un gagnant ne peuvent être modifiées après sa participation.
24. Les gagnants n'auront aucuns frais à prendre en charge pour demander leur cadeau ou un avantage équivalent. Le consommateur peut avoir à prendre en charge certains frais pour participer à l'offre. Les gagnants n'auront aucuns frais à prendre en charge pour l'organisation et la livraison de leur cadeau qui sont gérées par l'organisateur.
25. L'organisateur peut demander aux gagnants de prendre part à des communications publicitaires liées à l'offre promotionnelle qui pourront inclure le nom du gagnant, sa voix, sa ville ou région de résidence, des photos, vidéos ou films, et/ou autres types de visuels à des fins de publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans les médias et supports de tout type à ce jour ou ultérieurement, sans compensation supplémentaire (financière ou autre). La participation est à la discrétion du gagnant et son accord ne constitue pas une condition à l'obtention de son cadeau.
26. Pour toute question concernant cette offre promotionnelle, merci de contacter notre Service Conseil Consommateurs :
 - a. **Belgique – flamand** : <https://www.pringles.com/be/nl/contact-us.html>
 - b. **Belgique – français** : <https://www.pringles.com/be/fr/contact-us.html>
 - c. **Pays-Bas** : <https://www.pringles.com/nl/contact-us.html>
27. L'organisateur entend gérer des offres promotionnelles équitables et sûres, et prévenir les abus et les tricheries. Si vous participez d'une manière ne se conformant pas aux présentes conditions générales, vos participations (et celles des pseudonymes qui vous sont associés) seront disqualifiées, et toutes les récompenses obtenues par ce biais seront annulées et récupérables, et l'organisateur se réserve le droit de vous interdire de participer à de futures offres promotionnelles pendant une période d'au moins six mois. Pour cette raison, l'organisateur se réserve à tout moment le droit de :
 - a. Vérifier l'éligibilité des participants et/ou des gagnants provisoires en demandant les informations que nous pensons raisonnablement nécessaires à cette fin. La participation ou le cadeau peuvent être retenus à moins que et jusqu'à ce que la conclusion de la vérification ait été satisfaisante.
 - b. Disqualifier les participations qui n'ont pas été effectuées directement par la personne qui participe à l'offre promotionnelle.
 - c. Disqualifier les participations qui ont eu recours à des services d'e-mail anonymes comme GuerillaMail, Dispostable ou Mailinator entre autres.

- d. Disqualifier les participations groupées effectuées par des personnes, des établissements commerciaux, des groupes de consommateurs ou des tiers au moyen de macros ou d'autres moyens automatisés.
 - e. Disqualifier les participations qui excèdent le nombre maximum autorisé, ou qui ont recours à des techniques comme le « script », la « force brute », qui masquent l'identité via la manipulation des adresses IP, ou en utilisant des pseudonymes ou des identités autres que la sienne ou tout autre moyen.
 - f. Disqualifier les participations qui, d'une quelconque autre manière, ne respectent pas l'ensemble des présentes conditions générales.
28. Les participants doivent fournir leurs informations personnelles sous leur nom d'état civil. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier les participants qui utiliseraient plusieurs noms ou plusieurs adresses e-mail et peuvent exiger qu'ils renvoient les éventuels cadeaux gagnés.
29. Les cadeaux ne peuvent être cédés ou échangés et ne peuvent pas être échangés contre valeur monétaire ou toute forme de compensation. Si pour toute raison, les cadeaux indiqués ne sont plus disponibles, l'organisateur se réserve le droit à sa seule discrétion de les remplacer par un autre cadeau de valeur égale ou supérieure.
30. Il relève de la responsabilité du gagnant de s'acquitter des éventuelles taxes applicables pour obtenir son cadeau.
31. Si l'offre promotionnelle ne peut être tenue dans les conditions prévues en raison de, mais sans s'y limiter, falsification, intervention non autorisée, fraude, malhonnêteté, défaillance technique, ou toute autre cause échappant au contrôle de l'organisateur qui viendrait corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la bonne conduite de cette offre promotionnelle, l'organisateur se réserve le droit de disqualifier toute personne qui interférerait avec le processus de participation ou ne respecterait pas les présentes conditions générales, ou d'invalider les participations concernées et/ou d'annuler, de modifier ou de suspendre l'offre promotionnelle.
32. Aucune responsabilité ne sera prise pour les participations perdues, tardives, corrompues, endommagées, mal adressées ou incomplètes, ou qui ne peuvent être exécutées pour toute raison technique, de livraison, ou autre. La preuve d'envoi ne pourra être acceptée comme preuve de réception. L'organisateur ne garantit pas l'accès continu ou sécurisé au site de l'offre promotionnelle.
33. L'organisateur, l'agence chargée de la remise des cadeaux et toutes autres agences ou entreprises associées ne sont pas responsables des pertes (y compris, sans toutefois s'y limiter, la perte indirecte ou la perte de profit), des dépenses ou des dommages subis (qu'il résulte ou non de la négligence d'une personne) dans le cadre de cette offre promotionnelle, ou de l'acceptation ou de l'utilisation d'un cadeau, à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue en vertu de la loi. Rien n'exclura la responsabilité de l'organisateur en cas de décès ou de blessure résultant de sa négligence.

34. L'organisateur ne sera pas tenu responsable de tout manquement à ses obligations ou de tout retard dans l'exécution de ses obligations en raison de circonstances échappant à son contrôle raisonnable comme (mais sans s'y limiter) des cas de force majeure, une épidémie ou une pandémie mondiale ou régionale, des conditions météorologiques défavorables, un incendie, une grève, une guerre, une activité terroriste, des hostilités, des troubles politiques, des émeutes, des troubles civils, la peste ou d'autres catastrophes naturelles, ou tout autre cas de force majeure.
35. Nous nous engageons à protéger votre vie privée. Kellogg Europe Trading Limited (Kellogg) et l'agence chargée de la remise des cadeaux ne traiteront vos données qu'aux fins suivantes : (1) Pour gérer cette offre promotionnelle conformément aux conditions générales, et (2) pour vous contacter au sujet d'offres futures et à des fins de marketing. Nous ne vendrons jamais vos données à des tiers, mais il est possible que nous combinions vos données à celles d'autres sources pour créer des profils anonymisés/pseudonymisés à des fins de publicité ciblée. Vos données seront traitées et conservées sur des serveurs situés aux États-Unis. Kellogg veille à ce que tous les responsables de traitement auxquels nous avons fait appel soient tenus de respecter les règles de protection des données conformément aux Clauses Contractuelles Types de la Commission européenne. Nous conserverons vos données tant que votre accord restera valable et que vous souhaitez recevoir des communications marketing. Vous disposez d'un droit d'accès et de suppression concernant vos données, et avez le droit de retirer votre accord. Vous pouvez aussi contacter une autorité de contrôle de protection des données. Pour toute question supplémentaire concernant le traitement de vos données, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse DataPrivacyOfficer@kellogg.com. Toute information recueillie sur les participants dans le cadre de cette offre promotionnelle sera traitée de manière confidentielle conformément à la politique de confidentialité de l'organisateur disponible sur :
- a. **Belgique – flamand** : www.pringles.com/be/nl/privacy-policy.html
 - b. **Belgique – français** : <http://www.pringles.com/be/fr/privacy-policy.html>
 - c. **Pays-Bas** : www.pringles.com/nl/privacy-policy.html
36. Toutes les données personnelles soumises par un gagnant à l'agence chargée de la remise des cadeaux seront traitées conformément à leur politique de confidentialité disponible sur : <http://www.uponblacknine.co.uk/privacy.html>
37. Si la loi ou des codes d'auto-réglementation régissant le déroulement de l'offre promotionnelle l'exigent, l'organisateur peut être dans l'obligation de partager certaines données personnelles des gagnants avec les autorités, dans la limite exigée par la loi uniquement. Ces informations peuvent inclure le prénom, nom de famille, région de résidence des gagnants ou toute autre donnée personnelle que l'organisateur est tenu de partager.
38. Si certaines dispositions des présentes conditions générales sont jugées légalement invalides, illégales ou inapplicables, les autres dispositions ne seront pas affectées et resteront applicables et pleinement en vigueur.
39. En participant, vous acceptez de vous conformer aux présentes conditions générales.

40. En cas de divergence entre ces conditions générales et celles figurant sur les supports promotionnels, les présentes conditions générales prévaudront.

41. Les présentes conditions générales sont régies par le droit du pays concerné, et tous les participants sont soumis à la compétence exclusive des tribunaux du pays concerné.

Organisateur : Kellogg Europe Trading Limited, 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin (numéro de société 0387390). MERCI DE NE PAS ENVOYER DE PARTICIPATION À CETTE ADRESSE.